



Commune de Lobbès

06
2025

Bienne-lez-Happart
Lobbès
Mont-Sainte-Geneviève
Sars-la-Buissière



Photo © S.I. Lobbès

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi : 8h30 – 12h00 ; 13h00 – 16h30
Mardi : 8h30 – 12h00
Mercredi : 8h30 – 12h00 ; 13h00 – 16h30
Jeudi : 8h30 – 12h00
Vendredi : 8h30 – 12h00 ; 13h00 – 16h30

➤ Rue du Pont, 1 - Lobbès 6540
☎ 071 59 00 23
✉ commune@lobbes.be
f [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)

Sommaire :

P.02 Le mot du Bourgmestre
P.03 Infos communales
P.04 Travaux
P.06 Environnement
P.08 Propreté
P.09 Bien-être animal
P.10 Enseignement
P.12 Santé / Population

www.lobbes.be



Le mot du Bourgmestre

Chers habitants,

En ce mois de juin, nous vous présentons l'application "**Recycle!**". Celle-ci vous permet désormais de retrouver le calendrier des collectes de déchets, de manière facile et rapide.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le lancement de 2 chantiers supplémentaires : la rénovation de la **rue Albert I^{er}** (de manière partielle) et de la **rue des Mésanges** à Lobbes.

Des chantiers d'ampleur qui apporteront des espaces publics améliorés, une meilleure mobilité et une plus grande sécurité pour chacune et chacun.

Ces chantiers ont fait ou feront l'objet d'une réunion riverains à l'attention de l'ensemble des habitants concernés. Cependant, il nous semblait important de vous en parler dès ce mois de juin. Plusieurs travaux préalables se déroulent dans ces rues et ont une influence sur la mobilité.

Les mesures de mobilité étant adaptées au fur et à mesure, celles-ci ne sont pas publiées dans le bulletin communal. Nous vous invitons à consulter notre site internet : www.lobbes.be pour retrouver ces mesures de manière actualisées. Notre service mobilité reste à disposition pour toute question.

En août prochain, débutera le chantier de rénovation énergétique de la Maison communale. Une rénovation d'ampleur qui nécessitera des adaptations pour nos services. Ceux-ci poursuivront leurs missions sur 2 sites et se mobilisent afin de limiter au maximum l'impact sur le citoyen. Nous aurons l'occasion de vous présenter plus en détail ce projet dans le bulletin communal du mois de juillet et via nos différents supports de communication.

Pour terminer, nous souhaitons **une bonne fête à tous les papas** ce dimanche 8 juin. Et bien évidemment, nous avons une pensée pour les élèves et étudiants qui étudient et passent leurs examens de fin d'année. Tous nos encouragements et nos vœux de succès les accompagnent. À cette occasion, le Conseil communal aura le plaisir de remettre les Certificats d'Etudes de Base aux élèves de 6^{ème} primaire de l'enseignement communal le mercredi 2 juillet prochain au Salon communal.

Cordialement,

Votre Bourgmestre,
Steven ROYEZ

LE COLLÈGE COMMUNAL



Steven ROYEZ

Bourgmestre

☎ 0497 349 749

✉ steven.royez@commune-lobbes.be

➤ Etat-civil, sports, communication, numérique, cimetières, sécurité.



Sophie BAUDSON

1^{ère} Échevine

☎ 0472 943 405

✉ sophie.baudson@commune-lobbes.be

➤ Enseignement, petite enfance, jeunesse, bien-être animal.



Stéphane BASILE

2^e Échevin

☎ 0477 253 405

✉ stephane.basile@commune-lobbes.be

➤ Travaux, agriculture, mobilité et sécurité routière, personnes porteuses d'un handicap.



Christophe FITDEVOIE

3^e Échevin

☎ 0498 833 823

✉ christophe.fitdevoie@commune-lobbes.be

➤ Finances, fêtes, cultes, emploi, commerce, économie, urbanisme.



Philippe SKILBECQ

4^e Échevin

☎ 0455 140 216

✉ philippe.skilbecq@commune-lobbes.be

➤ Développement rural, aménagement du territoire, développement durable, environnement, énergie, tourisme, culture, intergénérationnel, démocratie participative, citoyenneté.



Valérie LEPORCQ

Présidente de CPAS

☎ 0477 070 423

✉ valerie.leporcq@commune-lobbes.be

➤ Action sociale, santé, logement, valorisation du patrimoine.

LA PERMANENCE DU BOURGMESTRE

La permanence du Bourgmestre se tiendra à la Maison communale, rue du Pont 1, **le mardi de 17h00 à 19h00.**





SACS POUBELLES :

où se les procurer ?



**PRIX PAR ROULEAU
DE 10 SACS**

**60 LITRES = 11 €
40 LITRES = 8 €**

Lobbès

Boucherie Laurent (60L)	Rue de l'Entreville, 90	071 59 02 52
Chez Mike (60L)	Rue Saint Roch, 4	0478 99 26 23
DEMA (40L et 60L)	Rue des Quatre Bras, 60	071 55 44 41
Forkot SRL (40L et 60L)	Rue des Waibes, 115B	0492 84 14 77
Proxy-Delhaize (60L)**	Rue du Calvaire, 57	071 59 23 16
Ressourcerie Sud-Hainaut (40L et 60L)	Rue de la Fontaine Pépin, 12	0491 07 82 12
Self-Charbon (40L et 60L)	Rue des Waibes, 44	0473 12 99 58
Syndicat d'initiative (40L et 60L)**	Place communale, 17	071 59 51 45
Total Energie Lobbès (60L)	Rue d'Anderlues, 197	071 45 48 02

Sars-la-Buissière

Alimentation Scoupermanne Annette (60L)**	Rue Chevesne, 94	071 59 27 45
Boucherie Haumont (40L et 60L)**	Rue Gersies, 16	071 59 05 82

Hors entité

COLRUYT (60L)	Drève des Alliés, 108/1	Thuin
	Rue de la Station, 4	Anderlues
Garage VTM	Rue de Sartiau, 18	Thuin

** Vente des sacs bleus également

LES SERVICES COMMUNAUX

SERVICE	ADRESSE E-MAIL	CONTACT
Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de vacances	centredevacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS	/	071 59 75 90
Énergie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Enseignement	enseignement@lobbes.be	071 59 77 71
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
État civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 77 34
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Ressources humaines	ressourceshumaines@lobbes.be	071 59 77 71
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35

PIC-PIMACI 2022-2024 - EGOUTTAGE ET AMÉLIORATION DE LA RUE ALBERT 1^{ER} ET PASCHAL À LOBBES.



Le chantier de réfection d'un tronçon de la **rue Albert 1^{er}** et Paschal débutera le 4 août 2025.

Le délai d'exécution est fixé à 140 jours ouvrables.

Ce chantier comprendra :

- La création d'une voirie partagée (zone résidentielle) ;
- La pose d'un nouvel égouttage ;
- La pose d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau) ;
- Le remplacement du coffre de voirie ;
- La réfection des revêtements hydrocarboné ;
- Le remplacement des pavés en face de la Collégiale ;
- Le jointoiement des anciens pavés en pierre ;
- L'aménagement de dispositifs marquant la zone résidentielle ;
- La mise en place de marquages, signalisations, mobilier urbain.

Montant des travaux :

Égouttage : 135.820,55 € HTVA

Voirie : 620.069,15 € HTVA

L'entreprise désignée est la SA ETABLISSEMENTS MAURICE WANTY.

Il s'agit d'un marché conjoint : la Commune de Lobbes (pour la partie voirie) & IGRETEC (pour la partie égouttage).

Ces travaux sont cofinancés par la Commune de Lobbes (voirie et égouttage), la Wallonie (voirie) et la SPGE (égouttage).



 Tronçon concerné par les travaux

 Tronçon concerné par le placement d'un nouvel égouttage

LES MESURES DE MOBILITÉ LIÉES À CES CHANTIERS SERONT ADAPTÉES AU FUR ET À MESURE. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER NOTRE SITE INTERNET : WWW.LOBBES.BE. OU ENCORE, À CONTACTER NOTRE SERVICE MOBILITÉ PAR MAIL À MOBILITE@LOBBES.BE, OU PAR TÉLÉPHONE AU 071/59.77.75.



PIC-PIMACI 2022-2024 - TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE VOIRIE ET CRÉATION D'UN TROTTOIR À LA RUE DES MÉSANGES À LOBBES.

Le chantier de réfection de la **rue des Mésanges** débutera le 4 août 2025.

Le délai d'exécution est fixé à 90 jours ouvrables.

Ce chantier comprendra :

- La pose d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau) ;
- Le remplacement du coffre de voirie ;
- La réfection des revêtements hydrocarboné ;
- L'aménagement d'un trottoir du côté pair ;
- La mise en place de marquages, signalisations.

**Montant des travaux :
273.097,50 € HTVA**

L'entreprise désignée est la SA SOTRAGI.

Ces travaux sont cofinancés par la Commune de Lobbes et la Wallonie.

MISE EN PLACE D'UN SENS UNIQUE

Thuin :

Infrabel poursuit ses travaux sur les voies
prés de chez vous.



Point d'arrêt d'Hourpes,
Chemin de la Celle et rue
de l'Ecluse dans les environs
des gares de Thuin et Lobbes.

Du 2 au 20 juin 2025

Nous allons réaliser des travaux de finition à la suite du renouvellement des voies. Ces travaux sont nécessaires pour garantir la sécurité et assurer le bon fonctionnement du trafic ferroviaire.

Planning du chantier :

• **Travaux de nuit (du lundi au vendredi)** : du 2 au 6 juin et du 16 au 20 juin.

Quelles conséquences pour vous ?

- **Bruits et vibrations possibles** suite à l'usage d'engins de chantier lourds (grue et train de travaux).
- **Eclairage artificiel** lors des travaux de nuit.
- **Présence et circulation de véhicules et de personnes** à proximité du domaine.



MERCI ! Pour votre patience et votre compréhension.
Nos équipes prendront toutes les mesures
pour préserver au maximum votre confort de vie.

www.infrabel.be/fr/chantiers
contact@infrabel.be
02 525 22 11

UN CENTENAIRE À OUMONT !

En septembre 2025, le kiosque de Mont-Sainte-Geneviève fêtera **ses cent ans**. À cette occasion, de grandes festivités sont prévues le week-end des 13 et 14 septembre prochain.

En 1925, le bourgmestre de l'époque, Monsieur Alphonse Feron, soucieux de conserver la jeunesse dans le village fit, en plus du salon communal construit en 1923, ériger le kiosque autour duquel la vie de la communauté a pu s'animer lors des différentes fêtes. Monsieur Feron avait fait don en 1921 à la jeunesse d'un drapeau qui a toujours sa place lors de toutes les sorties organisées dans le village.

Le kiosque est octogonal, le socle est en béton. Le garde-corps était initialement constitué de barreaux. En 1980, pour les fêtes des 150 ans de la Belgique, une restauration est entreprise et les barreaux sont remplacés par des blocs spéciaux en ciment armé. Les montants, au nombre de huit, sont en béton et supportent une frise et un plafond en bois. Un toit en ardoise le couvre et un épi central le surmonte. En 1995, la jeunesse repeint le kiosque. Elle le fera à plusieurs reprises par la suite.

Lors des festivités (carnaval, kermesse...) la place communale avec son kiosque est un lieu de convivialité, d'échange et de rencontre. Le carnaval est animé depuis 1969 par les sociétés des gilles « les Intrépides » et des « Mamz'elles ».

La jeunesse est aussi toujours très dynamique, notons leur initiative de doter le village des géants « èl pwaye » et « Pélagie », ainsi que leur « mariage » en 1990.

Sans parler des « Apéro Kiosque » des mois de mai et d'août, organisés par le comité des fêtes.

« C'EST TOUDIS FIESSE À OUMONT »

C.A.R.L.



JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT (ET MES VOISINS !)

je ne brûle pas mes déchets au jardin !

Depuis quelques mois, nous réceptionnons des plaintes à l'administration communale concernant le dégagement de fumées malodorantes dues à l'incinération de déchets dans les jardins.

Pour rappel, le **Règlement communal relatif à la délinquance environnementale** stipule en son article 1^{er}, 1^o : « L'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions de la législation en matière de déchets, à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, telle que réglementée par le Code rural et le Code forestier (2^e catégorie) ».

Pour rappel également, le **Règlement de Police Communal stipule pour les déchets de végétaux secs :**

Article 103 : Endroits à respecter pour les feux de déchets végétaux secs allumés en plein air §1 : Les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations, édifices, des bois, des forêts, des bruyères, des vergers, des haies, du blé, de la paille, des meules, des lieux où le lin est mis à sécher, plantations, tas de grain, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles.

§2 : Dans le cas où il est fait usage d'un appareil particulier évitant la production de flammèches, la distance visée au paragraphe 1^{er} est ramenée à 10 mètres.

§3 : En aucun cas, les fumées produites par les feux en plein air ne peuvent constituer une gêne ou un danger pour la circulation. De même, elles ne peuvent incommoder le voisinage par leur densité, leur odeur et les résidus de matières qu'elles peuvent transporter.

Article 104 : Moments où les feux de déchets végétaux secs en plein air peuvent être allumés. Les feux en plein air de déchets végétaux peuvent être allumés pendant les heures suivantes : - de 8 à 11 heures ; - de 14 à 20 heures. L'extinction devra, selon le cas, être complète à 11 et 20 heures. Les feux sont interdits le samedi à partir de 11 heures, ainsi que le dimanche et les jours fériés. Pendant la durée d'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure.

Notre santé part en fumée

Les déchets, autres que végétaux, brûlés libèrent des dioxines, des métaux lourds et d'autres molécules dangereuses qui peuvent provoquer des cancers, des troubles de la reproduction, des infections respiratoires, une baisse du système immunitaire, ...

Notre environnement est pollué

L'incinération dégage des fumées malodorantes, irritantes et toxiques. Les cendres se déposent sur le sol et sur les végétaux. Elles contaminent ainsi la chaîne alimentaire, notamment via les produits du potager et du poulailler.



IL FAUT SAVOIR QU'UN KILO DE DÉCHETS INCINÉRÉS AU JARDIN PRODUIT AUTANT DE DIOXINES QUE 10 TONNES DE DÉCHETS BRÛLÉS DANS UN INCINÉRATEUR QUI RÉPOND AUX NORMES !

Des solutions pour diminuer le volume de votre poubelle :

- Préférer les emballages réutilisables (gourde, boîte à tartines, ...), les produits concentrés.
- Refuser les pubs en apposant un autocollant de la Région Wallonne.
- Une seconde vie pour nos objets (vêtements, collecte de jouets, appareils électro-ménagers, ...).
- Trier vos déchets : les déchets verts au compost ou aux points d'apport volontaire, les huiles de friture et les bois traités au parc à conteneurs...



APPLICATION DÉCHETS : RECYCLE !

Un doute sur le jour de collecte, sur le type de déchets collectés ? N'attendez plus pour télécharger l'application «RECYCLE !».

L'application «Recycle !» est la référence pour **toutes vos questions sur les déchets en Belgique** : aperçu de toutes les collectes de déchets dans votre localité, de tous les points d'apport volontaire de déchets – ainsi qu'accès à un guide pratique de tri pour vous aider à trier correctement.

Calendrier des collectes : consultez le calendrier et paramétrez des rappels.

Pointe de collecte : trouvez l'itinéraire vers les points de collecte.

Aide au tri : consultez les règles de tri.

Téléchargez l'app GRATUITE dès maintenant sur l'AppStore ou GooglePlay



N'oubliez aucune collecte des déchets

«Recycle!» est une initiative conjointe de Bebat, Fost Plus et Recupel, avec la collaboration des intercommunales de gestion des déchets.

CONTRAT DE RIVIÈRE SAMBRE ET AFFLUENTS

Halte à la prolifération des espèces aquatiques invasives !

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un étang ou d'un plan d'eau envahi par une plante aquatique ou par une écrevisse exotique envahissante, communiquez-nous de vos observations en complétant le formulaire en ligne (<https://forms.gle/N2fe65C8NQtkBFL57>).



Les mares et les étangs constituent de véritables havres de biodiversité. Plantes et animaux indigènes s'y épanouissent naturellement.

Plantes aquatiques exotiques

Certaines espèces de **plantes exotiques aquatiques** s'y installent également et peuvent se révéler être **invasives**. D'une vigueur et d'un taux de croissance exceptionnels, ces plantes forment des tapis denses sur l'eau et peuvent rapidement devenir « hors de contrôle ». Elles concurrencent la végétation indigène, empêchent la lumière de pénétrer et font progressivement disparaître toute vie sous l'eau. On peut citer notamment la crassule des étangs, l'hydrocotyle fausse-renoncule, les jussies, le myriophylle du Brésil. Pour protéger la biodiversité sur ces plans d'eau, il est recommandé de bien se renseigner avant d'introduire une plante et de favoriser exclusivement les plantes indigènes.

Appel à témoignage !

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un étang ou d'un plan d'eau envahi par une plante aquatique ou une écrevisse exotique envahissante, pourriez-vous compléter le formulaire disponible à cette adresse :

<https://forms.gle/N2fe65C8NQtkBFL57>.



Nous reprendrons contact avec vous pour programmer une visite de terrain. Merci de votre collaboration.



Les écrevisses exotiques constituent également une réelle menace pour les écosystèmes aquatiques dans lesquels elles sont introduites. Elles provoquent des dommages économiques et écologiques et leur présence peut s'avérer fatale pour l'écrevisse à pieds rouge, espèce indigène de Wallonie.

Pour reconnaître les espèces exotiques envahissantes, consultez le site <https://www.riparias.be/fr>

Taille de la haie

Quand et comment ?

Quel que soit le type de haie présent dans votre jardin, le raisonnement pour l'entretien est similaire. Qu'elle soit composée d'une ou plusieurs espèces (indigènes ou non), sur un ou plusieurs rangs, il faut déterminer la « forme » de la haie : taillée ou libre. Ce choix est souvent déterminé et contraint par l'espace disponible.

- **Haie taillée** : en général pour les petits espaces, alors une taille est réalisée annuellement ou tous les 2 ans avec une cisaille ou une taille-haie. Attention, cette méthode permet de former des écrans verts mais empêche les végétaux de fleurir abondamment.
- **Haie libre** : l'entretien consiste à élaguer ou recéper (couper à ras du sol) de manière plus espacée (tous les 5 à 10 ans) au moyen d'une scie ou d'une tronçonneuse. Cette méthode permet de réduire le temps d'entretien, et ainsi consacrer plus de temps à se délasser !

Plus d'infos sur
www.adalia.be/haies
ou scannez ici



Du 15 mars au 31 août je ne taille pas ma haie !

Les conseils d'adalia:

Avantages d'une haie libre constituée d'espèces indigènes.

- Obtenir une floraison abondante
- Favoriser la biodiversité dans mon jardin
- Améliorer l'effet rafraichissant aux abords de la haie
- Lutter contre les effets du changement climatique (érosion, inondation...)
- Avoir des fruits sains dans mon jardin
- Installer un brise-vue avec le voisinage/la rue
- Créer une séparation entre plusieurs zones du jardin.

Quand entretenir sa haie ?

Il est **fortement déconseillé de tailler ou élaguer** sa haie du **15 mars au 31 août**, afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux. Une simple vérification avant de tailler n'est pas suffisante, les nids sont souvent bien cachés et ne sont donc pas visibles.

De plus, ne pas tailler sa haie chaque année permet aux végétaux de fleurir en plus grande quantité, pour le bonheur des yeux et des pollinisateurs.

Le meilleur moment pour tailler/élaguer sa haie est fin d'hiver (février) afin de laisser les fruits disponibles pour la faune pendant l'hiver.

Un ambassadeur de la propreté est un citoyen qui s'engage à parrainer une rue ou un quartier et à en garantir la propreté tout au long de l'année.

Seuls ou en groupe, les Ambassadeurs adaptent librement la fréquence de leurs ramassages en fonction de la quantité de déchets constatée et de leurs disponibilités. Équipés par Be WaPP, ils aident les communes dans leurs efforts pour garantir la propreté publique. Actuellement, ce sont 12 équipes d'ambassadeurs qui sillonnent les rues de notre entité pour les rendre plus propre.

Petite mention pour un Monsieur qui désire rester anonyme, qui se reconnaîtra et qui arpente plusieurs communes toutes les semaines...

Vous avez envie d'agir pour rendre votre commune plus propre et donc plus agréable à vivre ? Rejoignez les **Ambassadeurs de la Propreté** déjà inscrits sur le site de **Be WaPP** !

Que vous soyez *citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école*, faites partie de la communauté des Ambassadeurs de la Propreté !

Pour devenir Ambassadeur de la Propreté, rien de plus simple : **il suffit de vous inscrire sur le site www.bewapp.be**, seul ou à plusieurs, et de choisir sur une carte les zones que vous souhaitez entretenir. Vous êtes libre de choisir l'endroit que vous souhaitez

nettoyer et la distance, cela peut être votre rue, votre quartier ou votre lieu de promenade préféré.

Quelques jours après votre inscription, vous **recevrez gratuitement le matériel pour passer à l'action** : des gants et un gilet fluo pour votre sécurité, un brassard vous donnant la légitimité nécessaire ainsi que, bien sûr, une pince et des sacs en plastique (des sacs bleus pour les déchets de type PMC et des sacs blancs pour tous les autres déchets).

Vous organisez ensuite vos sorties quand vous le souhaitez. En allant promener votre chien, en vous baladant en famille ou entre amis, en faisant votre jogging matinal... Il n'y a aucune obligation, ni en termes de temps à consacrer, ni en nombre de sorties. Be WaPP vous demande simplement de lui transmettre **le nombre de sacs** que vous aurez récoltés lors de chaque ramassage.

La commune est automatiquement informée de votre inscription. Elle pourra ainsi vous contacter afin de convenir d'un endroit où déposer vos sacs et se charger de l'évacuation de votre récolte.

Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

Merci à tous.

Vous avez été victime d'une fraude en ligne ou vous soupçonnez une utilisation abusive de vos coordonnées bancaires ?

Les banques peuvent vous aider 24h/24 et 7j/7.

1

Appelez immédiatement votre banque

2

Rassemblez un maximum d'informations sur la fraude :

- Quand et où elle s'est produite ;
- Captures d'écran des conversations ;
- Noms, numéros, adresse e-mail, ... ;
- D'autres éléments qui peuvent servir de preuve de la fraude.

3



Déposez une plainte auprès de la police et transmettez le PV à votre banque.

PAS DE CANNETTES DANS MON ASSIETTE!



La Province de Hainaut - Hainaut Développement soutient les agriculteurs
www.hainaut-developpement.be



Les incivilités dans nos campagnes peuvent avoir des conséquences désastreuses. Les canettes jetées le long des routes et dans les champs peuvent provoquer la mort des animaux qui les ingèrent. En Wallonie, des vaches sont régulièrement trouvées mortes après avoir consommé des bouts de métal provenant de ces déchets. L'administration communale en association avec la Province de Hainaut ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de mener une campagne de communication pour lutter contre ce fléau. Une campagne d'affichage pour rappeler au grand public que la campagne n'est pas un dépotoir à ciel ouvert. Pour soutenir cette cause, deux bâches ont été placées aux endroits stratégiques de la commune. Malgré cela, nous encourageons un maximum de personnes à partager cette campagne, via les réseaux sociaux !

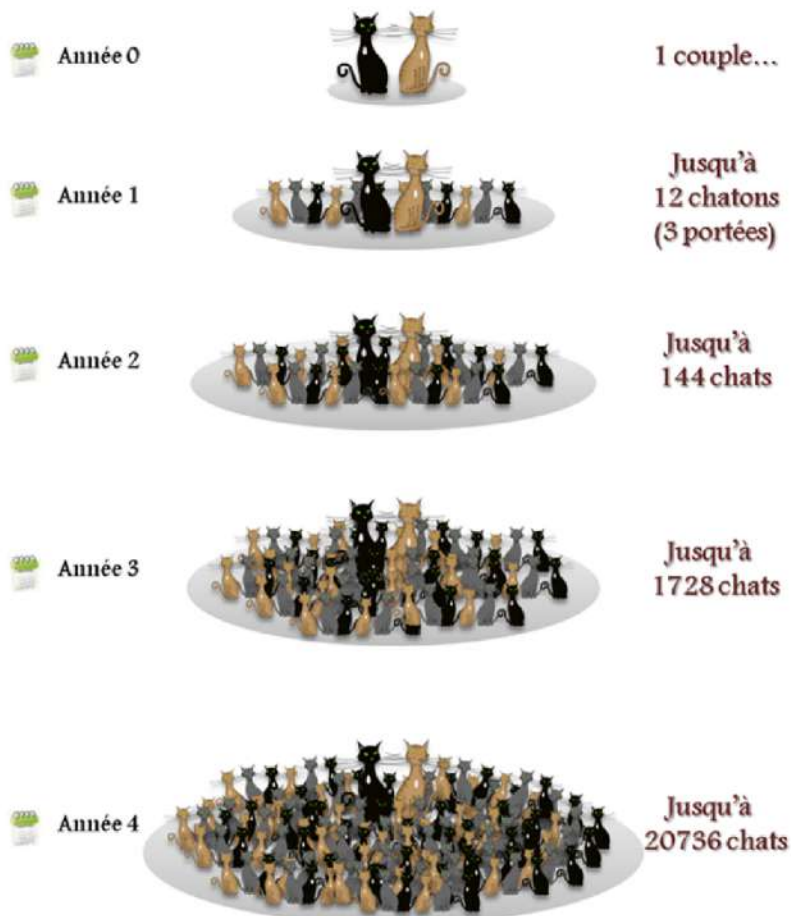
STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La surpopulation féline reste une réalité. Chaque année, les refuges affichent complets et un grand nombre de chats errants continuent à être livrés à eux-mêmes. **Depuis 2018, la stérilisation des chats est obligatoire partout en Belgique.** Pourtant, de nombreuses personnes ne stérilisent toujours pas leurs chats.

Le maintien du contrôle sur la reproduction des chats errants est essentiel dans le cadre de la stratégie du bien-être animal. L'administration communale œuvre dans ce sens et a réitéré une convention avec un refuge pour la stérilisation des chats errants de l'entité.

Pour plus amples informations :
Service « Environnement »
Email : environnement@lobbes.be
Tél : 071/59.77.79

Prolifération des chats Solution = stérilisation !



Les nouvelles de l'école libre de Lobbes



Sortie à Bruxelles et musée de la Bande Dessinée

Journée découverte du golf pour nos élèves de P6

Le jeudi 24 avril, dans le cadre d'un programme de promotion du sport à l'école, nos élèves de 6^{ème} année ont pu découvrir un sport de plein air : le golf.

Encadrés par des moniteurs, les élèves ont pu tester les gestes techniques et apprendre quelques règles de ce sport.

Merci au Golf Club de Ragnies, pour l'accueil et cette organisation.



Cette animation s'accordait à notre GoodPlanet Challenge « Alors on sort » !



Le vendredi 25 avril 2025, les élèves de P5/P6 ont clôturé le trimestre par une sortie dans notre capitale.

Ils ont pu découvrir des lieux qui font la richesse culturelle de notre pays : la Grand-Place de Bruxelles, le musée de la Bande Dessinée, l'incontournable Manneken Pis (habillé en orthopédiste)...



Et pendant ce temps... on prépare la fête des mamans...

Différentes techniques artistiques au programme des tout-petits...



CE MOIS D'AVRIL FUT CHARGÉ À L'ÉCOLE COMMUNALE DU CENTRE :

- > Journée à la ferme pour les M1 à la P2 : initiation aux petits fermiers, cuisine, nature.
- > Carnaval à l'école : merci aux différentes sociétés carnavalesques d'être venues animer notre école.
- > Bibliothèque pour les P5 et P6.
- > Journée à Chevetogne pour toute l'école : une autre façon de découvrir la nature.
- > Remise en ordre du jardin et de son sentier tactile.
- > Réalisation d'un clip pour un concours chez Brico.
- > Les ateliers d'échange de la M1 à la P6, activités artistiques scientifiques, sportives... où l'entraide et le plaisir prennent tout leur sens.
- > Fête des parents au jardin, l'occasion de partager un goûter tous ensemble et d'écouter les récitations ou les chants de tous les enfants.



À l'école communale de Sars-la-Buissière, nous avons accueilli une stagiaire en M2-M3. Avec cette future enseignante, nous avons réalisé un super projet pour accueillir les oiseaux dans notre jardin : un bar à nid, des mangeoires et des nichoirs. Le tout construit en collaboration avec Madame Marie, notre stagiaire.

Le vendredi, nous avons invité les grands afin de fêter l'installation de notre coin dans le jardin. Ce fut un beau moment festif de partage !



G'LOBBES TROTTERS

Randonnées dans l'entité de Lobbes (BE)

« G'Lobbés Trotters » vous invite à **la marche du solstice de 23 km du vendredi 20 juin 2025.**

Le départ est prévu à 18h00 à l'Abbaye de Lobbes, Espace transition, rue de l'Abbaye, 30A (Lobbes).

Nous marcherons en petits groupes avec guide et une carte. Le tracé au format GPX se trouvera sur <https://globbestrotters.blogspot.com/p/blog-page.html>

Il est possible de nous rejoindre en cours de route aux endroits suivants :

- > Lobbes Bonniers – place (près du rond-point) : vers 19h ;
- > Mont-Sainte-Genève – place (kiosque) : vers 20h ;
- > Bienne-Lez-Happart – place (kiosque) : vers 21h ;
- > Sars-La-Buissière – place (église) : vers 22h ;

Retour probable au local de départ : 23h.

Verre de la convivialité offert par les organisateurs.

Le tracé emprunte essentiellement des tronçons hors trafic mais pensez à prendre des vêtements voyants (fluor) et une lampe (frontale ou autre) pour la fin de la balade.

Prévoir également des chaussures de marche. **Attention, le circuit n'est pas accessible aux poussettes.**

Participation GRATUITE. Chiens en laisse bienvenus.

Contact : 0499 188 465.



**RANDONNÉE DU SOLSTICE :
20 JUIN 2025**

INFO PERMIS DE CONDUIRE

Renouvelez désormais votre permis de conduire A ou B en ligne via la plateforme BelDrive !

BelDrive 
le chemin le plus court
vers votre permis de conduire



EN SAVOIR PLUS ?

Retrouvez toutes les informations sur les fonctionnalités de BelDrive.

Les demandes de renouvellement des permis de conduire (renouvellement du permis format carte bancaire ou remplacement du permis papier) des catégories A et B peuvent désormais se faire directement en ligne sur BelDrive, la plateforme du SPF Mobilité et Transports. Cette nouvelle option vise à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, tout en lui offrant un précieux gain de temps.

UN NOUVEAU SERVICE AUX NOMBREUX AVANTAGES

Simplicité : une interface utilisateur intuitive qui permet de renouveler aisément son permis de conduire ;

Accessibilité : une application disponible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel endroit et utilisable tant à partir d'un ordinateur que d'une tablette ou même d'un smartphone ;

Gain de temps et de déplacement : plus besoin de se déplacer 2x jusqu'à l'administration communale.



HELORA

Les ateliers d'été en pédiatrie

+HELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

Hôpital de Lobbes
Rue de la Station, 25
6540 Lobbes
Service de pédiatrie
+32 (0)71 59 93 61

APPRENDRE EN D'AMUSANT !

Durant toute la saison estivale, notre équipe de pédiatrie organise des ateliers à la fois amusants et instructifs pour les jeunes participants. Ces activités **gratuites, sur réservation**, sont l'occasion idéale d'explorer des sujets clés comme l'hygiène, l'équilibre alimentaire ou la gestion des écrans, le tout dans une ambiance détendue.

Encadrés par des spécialistes, les enfants assimilent les bonnes pratiques tout en jouant, une méthode efficace pour éveiller leur curiosité. Nous encourageons les parents à se joindre à eux pour renforcer ces messages et passer un moment agréable en famille !

LES ATELIERS EN PROGRAMME

SUPER ALIMENTATION

02/07, 23/07

Une alimentation équilibrée fournit l'énergie nécessaire pour grandir, apprendre et jouer. Les enfants ont des besoins nutritionnels spécifiques : des protéines pour les muscles, du calcium pour les os, des vitamines pour le système immunitaire... Un déséquilibre peut entraîner fatigue, difficultés de concentration, et même des retards de croissance. Apprendre tôt à composer des repas variés permet de prévenir l'obésité, le diabète, et les maladies cardiovasculaires plus tard.

MISSION PROTECTION

18/06, 20/08

L'été rime avec jeux en plein air, plage et activités sous le soleil, mais une exposition excessive peut représenter de réels dangers pour les enfants. Leur peau est plus fine et plus sensible que celle des adultes, ce qui les rend plus vulnérables aux coups de soleil, mais aussi à la déshydratation et aux insolation.

ÉCRANS : PAS TOUT LE TEMPS, PAS N'IMPORTE COMMENT

09/07, 06/08, 13/08

La lumière bleue des écrans perturbe la production de mélatonine, l'hormone du sommeil, rendant l'endormissement plus difficile et le sommeil moins réparateur. Chez les enfants, dont le cerveau est en plein développement, cela peut affecter la concentration, la mémoire et même l'humeur. Apprendre à gérer son temps d'écran, c'est protéger sa santé physique et mentale sur le long terme.

SOURIRE DE STAR

16/07, 27/08

Les problèmes dentaires dans l'enfance ont souvent des conséquences à long terme : dents mal alignées, sensibilité accrue, ou même des risques de maladies gingivales à l'âge adulte. Prendre soin de ses dents dès le plus jeune âge permet d'éviter des traitements coûteux et douloureux plus tard, tout en gardant un sourire éclatant et une bonne confiance en soi.

MISSION MAINS PROPRES

25/06, 30/07

Une bonne hygiène des mains permet d'éviter la transmission de nombreuses maladies : gastro-entérites, gripes, bronchites, et même certaines infections plus graves. C'est particulièrement crucial pour les enfants qui portent souvent leurs mains à la bouche et partagent facilement jouets et goûters.

INSCRIPTION PAR MAIL :
MARIE-LISE.DOR@HELORA.BE
NOM de l'enfant + PRENOM
+ AGE + MAIL du parent

WEEK-END

Bienvenue À LA FERME !



DURANT TOUT LE WEEK-END,
GRATUITÉ POUR L'ENTRÉE
ET TOUTES LES ACTIVITÉS.

- VISITE DES LIEUX DE VIE DES ANIMAUX ;
- MARCHÉ ARTISANAL DES ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX ;
- OUVERTURE DU MAGASIN À LA FERME ;
- BALADE EN CHAR TIRÉ PAR DES CHEVAUX DE TRAITS ;
- ATTELAGE EN CORDON ;
- DÉMONSTRATION D'UN CHEVAL DE TRAIT AU TRAVAIL ;
- CONCOURS DU CHEVAL DE TRAIT ;
- ANIMATION POUR ENFANTS AUTOUR DU CHEVAL DE TRAIT ;
- EXPOSITION DES TRACTEURS ET DES ANCÊTRES ;
- BALADE EN VIEUX TRACTEURS ;
- JEUX ET GRIMAGES POUR LES ENFANTS ;
- BAR ET PETITE RESTAURATION DURANT TOUT LE WEEK-END.



QUAND ?

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIN
DE 10H00 À 18H00

OÙ ?

LA FERME GRIGNARD,
RUE GRIGNARD - SARS-LA-BUISSIÈRE

Centre de Vacances



Vacances d'été 2025

DU LUNDI 7 JUILLET AU VENDREDI 1 AOÛT

ÉCOLE DE LOBBES - IMPLANTATION DES BONNIERS

POUR TOUS LES ENFANTS DE 2,5 À 12 ANS

ACCUEIL DÈS 7H30 / ANIMATIONS DE 9H À 16H / FIN DE L'ACCUEIL À 17H30

Centre
de vacances
agréé
ONE

PERMANENCES DES INSCRIPTIONS

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 JUIN 2025

DE 9H À 13H ET/OU DE 15H À 18H

À LA MAISON DE LA CONVIVIALITÉ

50, RUE DE L'ENTREVILLE À 6540 LOBBES

PRÉVOIR UNE VIGNETTE DE MUTUELLE PAR ENFANT



25€ PAR SEMAINE
POUR LES ENFANTS DE L'ENTITÉ
ET/OU SCOLARISÉS À LOBBES

40€ PAR SEMAINE
POUR LES ENFANTS HORS ENTITÉ
TARIF RÉDUIT DE 50%
À PARTIR DU 3ÈME ENFANT

STAGE VTT DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 AOÛT

POUR LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS

PLACE DE BIENNE-LEZ-HAPPART/LOCAL ATL

TARIF: 20€ LA SEMAINE * NOMBRE DE PLACE LIMITÉES À 16 ENFANTS

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTER OLIVIER

CENTREDEVACANCES@LOBBES.BE

ET/OU 0471/01.39.33

À VOS AGENDAS

13.

HAUTE SAMBRE EN TRANSITION



Les Rendez-Vous à l'Espace Transition en juin 2025

À l'Espace Transition - Rue de l'Abbaye 30A à Lobbes
Infos 0494 79 44 60 ou hautesambreentransition@gmail.com

1. **Le mardi 3 juin 2025 à 19h30** – Le Mardi du Livre, Soirée pour échanger autour de vos dernières lectures et se prêter des livres (qui reviennent toujours à leur propriétaire) **chaque 1^{er} mardi du mois de 19h30 à +/- 21h - PAF : 2€/Carol'ors.**

2. **Le samedi 7 juin 2025 à 11h** – Assemblée générale. **Bienvenue à tous.**

3. **Le dimanche 8 juin 2025 de 14h à 17h** - Animations au jardin du Folcuin (Collégiale de Lobbes) une collaboration de la locale Haute Sambre de Nature et Progrès et de Haute Sambre en Transition : 14h échange de plantes, semences..., 15h visite guidée du jardin, ateliers fabrication de mangeoires et abris pour

hérissons..., librairie jardinage par Nature et Progrès, brocante « jardin » par Haute Sambre en Transition : livres, outils (non motorisés), brouettes, jardinières, girouettes, treilles, corbeilles à fruits, pots de terre cuite, cloches en verre, arrosoirs, zincs, caisses en bois, tables, chaises... (emplacement gratuit). **Infos sur la brocante : 0476/494 601.**

La brocante « jardin », le bricolage nature, l'échange de plantes et la visite guidée se feront **de préférence sur inscription : jardindefolcuin@yahoo.fr.**

4. **Le lundi 16 juin 2025 de 15h à 18h30** - Repair Café Enéo - Comme chaque 3^e lundi du mois (sauf juillet et août), des réparateurs bénévoles vous attendent avec vos objets à réparer. Plus d'informations : animation.hai-

nautoriental@eneo.be au 0489/72 58 15 ou 0478/27 24 83.

5. **Le jeudi 19 juin 2025 à 19h30** – Conférence "Le jardin de demain : comment adapter son jardin face aux changements climatiques", par Célia LARRINAGA de l'équipe d'Adalia 2.0. Face aux conditions climatiques de plus en plus intenses et récurrentes (inondations, sécheresse...), il est important d'adapter nos habitudes au jardin. Découvrez quels aménagements mettre en place pour rendre votre jardin plus résilient aux changements climatiques. **PAF : 5€/Carol'ors. Verre de l'amitié offert. Réservations (vivement souhaitées) : hautesambreentransition@gmail.com.**

6. **Le samedi 21 juin 2025 à 10h**, « Papote autour des déplacements quotidiens actifs » par Denis ULENS, minimaliste heureux, nous expliquera comment il vit, travaille, fait ses courses, voyage... en utilisant le moins possible la voiture. **Réservation souhaitée via hautesambreentransition@gmail.com. Max. 15 participants. PAF : 3€/Carol'ors.**

7. **Le samedi 28 juin 2025 de 14h à 18h** - Atelier culinaire : Pour sortir de la bolo traditionnelle... des plats de pâtes originaux... Max. 12 participants. S'inscrire via labrique.m@gmail.com avant le 21 juin. Instructions plus précises envoyées avec la confirmation d'inscription. **PAF : 15 €/Carol'ors. (À payer anticipativement dès réception de la confirmation d'inscription).**

CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE ASBL



1. **Dimanche 01 juin** - Donstiennes Haute Sambre ½ journée, en famille. Matinée ornithologique près des étangs et des vasières... rdv 08h30 près de l'ancienne sucrerie de Donstiennes, tout contre le RAVeL ; jumelles fort utiles, risque d'orties, bruits prohibés.

Guide Vincent SCOHY - 0498 26 82 23.

2. **Samedi 07 juin** - Thuin Haute Sambre ½ journée, en famille. Dans le cadre du Chant des Associations, journée de rencontre entre les associations de Thuin, circuit forestier rdv 14h00 au départ du Chant des Oiseaux (fin de la rue de Stoupré et début de la rue de Biesme).

Nous contacter si urgence - 0474 11 87 76.

3. **Dimanche 15 juin** - Labuissière Haute Sambre ½ journée, en famille. Sauf si pluies en rafale, tapis de neige ou tsunami, les insectes doivent être à la fête ! Prospection entomologique dans les cailloux et la végétation des carrières de marbre Sainte Anne à Labuissière. Rdv 08h30 au déversoir (rive droite de la Sambre) de l'écluse de Labuissière.

Guide Hubert POIRET - 0497 89 25 63.



Programmation culturelle de mai 2025
www.centreculturelhautesambre.be
 32 RUE DES NOBLES À 6530 THUIN
www.centreculturelhautesambre.be



THUIN

Vernissage de l'exposition « **Thuin Fluide 2025** »

Animation musicale avec la Fanfare festive déambulatoire «La Note G»

Quand : **le 28 juin 2025** de 17 à 22h

Entrée : **GRATUITE**

Lieu : Halte Nautique de Thuin (Thuin Ville Basse)

32 :
70ème des Artistes expo de Thudinie

du 7
 au 21 juin 2025

VERNISSAGE LE VENDREDI 6 JUIN à 19h
 Thuin, Centre culturel Haute Sambre - rue des Nobles, 32 - 6530 Thuin
 L'exposition est ouverte en semaine de 8 h à 18 h et les samedis de 14 h à 17 h
 Pas d'ouverture le dimanche

Entrée libre

WWW.CENTRECULTURELHAUTESAMBRE.BE

LE CENTRE CULTUREL HAUTE SAMBRE PRÉSENTE

SA/14/06
 20h
 Ferme Forestaille

CLAUDE SEMAL
 & PASCAL CHARDOME
 "AH! VOUS CHANTEZ ENCORE!"

FERME FORESTAILE
 Rue de Forestaille 12 - 6542 Lobbes

Samedi 14 juin 20h

Renseignements : 071/59.71.00 - Réservations en ligne :
www.centreculturelhautesambre.be

avec le soutien de

CONSTRUCTION D'UN
 FOUR EN TORCHIS

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

21 juin &
 19, 20, 21 juillet 2025

à la Ferme Forestaille
 Rue de Forestaille
 6540 Lobbes

IL RESTE ENCORE DEMAIN

PAOLA CORTELLES
 VALERIO MASTANDREA

Centre culturel Haute Sambre
Vendredi 27 juin 19h
 RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES EN LIGNE SUR
www.centreculturelhautesambre.be
 GRATUIT

LE JARDIN THUINTORIAL ET LE CEC
 LASOURIS QUICRÉE PROPOSENT

BRUNCH CRÉATIF
DIMANCHE 29 JUIN
 À PARTIR DE 11H

45€

ATTENTION :
 RÉSERVATION OBLIGATOIRE

**Portes ouvertes et animations
au Jardin de Folcium de Lobbes
Dimanche 08 juin 2025**

Programme de la journée

- de 14h à 17h
 - ✓ Présence de bénévoles dans le jardin pour renseigner les visiteurs.
 - ✓ Présence d'un stand Nature et Progrès avec la librairie jardinage.
 - ✓ Brocante jardinage gérée par Haute Sambre en transition : livres, outils (non motorisés), brouettes, jardinières, girouettes, treilles, corbeilles à fruits, pots de terre cuite, cloches en verre, arrosoirs, zincs, caisses en bois, tables, chaises... Pour plus d'informations : 0476 494 601.
 - ✓ Bricolage nature avec caisses en bois de récupération (mangeoires, abris pour hérissons...).
- Echange de plantes, semences... à 14h.
- Visite guidée du jardin à 15h.

La brocante « jardinage », le bricolage nature, la visite guidée et l'échange de plantes se feront de préférence sur inscription : jardindefolcuin@yahoo.fr

Ces animations se déroulent dans le cadre du week-end parcs et jardins ouverts de Wallonie et des jardins ouverts de Nature et Progrès.

Les Amis de la Collégiale Saint-Ursmer de Lobbes
www.collegialelobbes.be

Rue de l'église, 1 6540 Lobbes
jardindefolcuin@yahoo.fr

Participation aux frais : gratuit

CULTIVEZ VOTRE AVENIR !

Découvrez le métier d'ouvrier horticole...
les mains dans la terre
Pour demandeurs d'emploi motivés
Apprenez un métier passionnant en pleine nature
Insertion professionnelle garantie

RÉGIE D'HABITAT RURAL
EN VAL DE SAMBRE

**Séance d'info
Lundi 23 juin
10h00
Ferme de Forestaille**



071/55 70 61

Ferme de Forestaille
Rue de Forestaille 12
6542 Sors-le Buisson
info@hr-sambre.be
N° 0827.809.282



for
em



Le Foyer de la
Haute Sambre



Editeur responsable: Steven Royez

Editeur responsable: Monsieur Le Bourgmestre Steven ROYEZ, rue du Pont 1 - 6540 LOBBES

**PRIX : 20€ LA
SEMAINE**

**11 > 14 AOÛT 2025
STAGE DESSIN**

MANGA

9H-16H

**SALON COMMUNAL
PLACE COMMUNALE 1 - 6540 LOBBES**

Viens créer tes propres histoires et
apprendre les techniques de dessin lors de
notre stage manga pour les 12-16 ans.
Débutant ou expert, tout le monde est le
bienvenu !

Inscris-toi vite !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

**MADAME VIRGINIE FIRLA
0478/76.02.87
ANIMATRICE.PCS@LOBBES.BE**



Editeur responsable : Steven ROYEZ, Bourgmestre, rue du Pont 1 à 6540 Lobbes.
Conception graphique et mise en page : Couleurs Mandarine - Rue de Thulin, 47 - 6534 Gozée. 071 19 51 08.

**Pour les prochains bulletins communaux, veuillez envoyer les informations avant
le 10 du mois précédant la parution. Merci.**